



Montmarault le 25 novembre 2010

**Madame Claude BREVAN**  
**Présidente de la Commission Particulière**  
**Débat Public RCEA**  
**45 Place D'Allier**  
**03000 MOULINS**

**Objet : grand débat public RCEA**

Madame la Présidente,

La communauté de communes de la région de Montmarault est située au carrefour de l'autoroute A71 et de la RCEA (RN79). A cet endroit, la communauté a aménagé une zone d'activités d'une vingtaine d'hectares pour poursuivre le développement industriel du secteur. Son exploitation a été arrêtée par le Préfet cet été. L'entreprise EIFFAGE a obtenu un permis de construire pour un bâtiment industriel de 17 000 m<sup>2</sup>.

En 2003 la communauté a construit une maison du tourisme implantée à la sortie de l'autoroute A71 ; elle propose une boutique des produits du terroir. Aujourd'hui la fréquentation s'élève à environ 10 000 visiteurs et le chiffre d'affaires annuel de la boutique dépasse les 50 000 €. Sa clientèle est essentiellement constituée par les usagers de la route.

La commune réfléchit depuis plusieurs années à labelliser Montmarault « village étape » pour offrir ses services marchands de première nécessité aux automobilistes de ces deux axes routiers.

La communauté de commune porte donc un intérêt particulier aux aménagements de cette nouvelle autoroute. Elle souhaiterait que le principe actuel soit maintenu à savoir que les véhicules de la RCEA transitent par le rond point de l'Europe à Montmarault pour s'engager sur l'autoroute A71 et réciproquement. Cette solution présente plusieurs intérêts non négligeables :

- Il évite le coût d'un échangeur qui relierait directement l'A71 à la RCEA.
- Il préserve localement le foncier agricole.
- Il assure la pérennité de la boutique de la maison du tourisme.
- Il maintient l'activité des commerces à Montmarault et assure son développement dans le cadre du label « village étape »
- Il renforce l'accueil des entreprises sur la zone intercommunale

Dans tous les cas, il est impératif que les usagers de ces axes puissent entrer dans le département de l'Allier à Montmarault.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes sincères salutations.

**Bruno ROJOUAN**  
**Président de la Communauté de communes de la**  
**région de Montmarault**  
**Conseiller général du canton de Montmarault**



Communauté de Communes de la région de Montmarault ZA du Grand Champ 03390 MONTMARAUULT

Tél : 04.70.07.41.82 Fax : 04.70.07.38.11  
Messagerie : comcommontmarault@wanadoo.fr